

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31929**

Intitulé

Intervenant d'hygiène de vie à domicile

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

K.Léorh

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ETHV intervient à domicile auprès des personnes âgées qui ont des difficultés dans la réalisation de leurs activités du fait de l'âge, d'un handicap ou des conséquences d'une maladie. Pour les personnes âgées en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, elle mobilise les techniques de soins et d'accompagnement spécifiques.

Les activités d'une ETHV pour personnes âgées sont les suivantes :

- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement du projet individualisé
- Organiser son temps et son travail à partir du projet individualisé et de situations imprévues
- Contribuer à la qualité des soins et à la sécurité de la personne aidée
- Adopter une démarche bienveillante et bienveillante
- Se prémunir du burn-out
- Prévenir et gérer les épisodes de crise et d'agressivité
- Contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie
- Procéder au bio-nettoyage du cadre de vie et du linge
- Dispenser et individualiser les soins d'assistance en fonction des incapacités physiques et physiologiques
- Faciliter le quotidien de la personne aidée en fonction de ses troubles cognitifs
- Apporter les soins d'assistance aux personnes alitées
- Contribuer aux soins palliatifs

L'ETHV adopte une approche dite globale et intégrée, qui tient compte de l'ensemble de la situation de travail c'est-à-dire de la personne âgée, de ses proches et du domicile comme milieu d'intervention. Elle reconnaît l'impact de la maladie ou du handicap sur tous les aspects de la personne, impact qu'elle évalue quotidiennement afin d'apporter un soutien conforme à l'état physique et psychologique, afin de préserver et stimuler les capacités résiduelles de la personne aidée et suppléer à ses déficits.

Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe interdisciplinaire afin d'apporter des suggestions variées et de transmettre des observations relativement à l'état de santé, au comportement ainsi qu'aux besoins de la personne.

Elle accompagne aussi les proches aidants afin de mettre du sens sur les situations rencontrées et leur proposer des solutions simples pour la gestion des situations quotidiennes

L'ETHV prend soin, aide et accompagne la personne âgée dans sa vie quotidienne. Elle veille au respect de son bien-être, de son confort et de sa sécurité.

L'ETHV participe à la mise en œuvre du projet personnalisé. Ses capacités attestées sont :

- Préserver l'intégrité de la personne aidée en s'adaptant à ses habitudes, rites, choix et rythmes de vie
 - Evaluer les besoins, prévenir les complications et apporter un soutien ciblé aux personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement et de leurs aidants
 - Maintenir ou développer une bonne hygiène de vie dans toutes ses composantes (corporelle, alimentaire, mentale et environnementale)
 - Prévenir l'enfermement, l'isolement et limiter les troubles du comportement en instaurant une relation attentive, sécurisante et des moments d'échanges privilégiés.
 - Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques auxquels sont exposées les personnes aidées. Elle propose des améliorations techniques et organisationnelles afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement, des soins et de la vie quotidienne du bénéficiaire.
- Certifiée APS ASD, l'ETHV est actrice dans la prévention de ses propres risques professionnels physiques et psychologiques. Elle identifie les dangers et les dysfonctionnements et est en mesure d'intervenir en cas d'incident et d'accident.
- Respecter les limites de son métier et agir avec responsabilité, elle gère ses interventions dans le respect de l'environnement réglementaire et juridique (SAP - SAAD et IAD (Intervenants A Domicile))

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ETHV peut travailler sous la direction d'une association ou d'une entreprise du secteur des services à la personne ou des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Elle peut aussi travailler sous statut « particulier employeur » (CESU)

Auxiliaire de vie – Aide à domicile – Assistante de vie

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1302 : Assistance auprès d'adultes

K1301 : Accompagnement médicosocial

Réglementation d'activités :

/

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Le titre professionnel est composé de 5 blocs de compétences qui correspondent aux activités mises en œuvre dans le métier.

La certification s'obtient par une évaluation continue puis finale afin de valider l'acquisition des compétences des 5 domaines de compétences constitutifs du diplôme. Ces évaluations se réalisent sous 3 formats en fonction des compétences à valider :

- Epreuves écrites sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) ou question à réponse ouverte et courte (QROC)
- Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique
- Mise en situation professionnelle réelle en domicile-école

Bloc de compétence :

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31929 - Garantir la mise en œuvre d'un projet individualisé sécurisant

Modalités d'évaluation et de certification :

Epreuves écrites :

Questionnaires à choix multiples (QCM)

Questions à réponse ouverte et courte (QROC)

Epreuve pratiques :

Mise en situation professionnelle reconstitué en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile école

Descriptif des compétences :

Etablir une relation de confiance avec la personne aidée

Construire le projet individualisé en liaison avec les besoins perturbés et l'environnement de la personne âgée

Contribuer au repérage de toute évolution des besoins et des capacités de la personne aidée

Identifier les caractéristiques du profil d'intervenante à positionner sur cette intervention

Réactualiser le plan d'aide et le projet individualisé

Cerner les précautions à prendre pour débiter et conclure son intervention dans de bonnes conditions

Ordonnancer ses tâches en fonction des besoins déterminés et des contraintes identifiées

Mettre en œuvre les tâches attendues conformément au plan d'aide

Prioriser les tâches à effectuer en cas de surcharge de travail et proposer des solutions alternatives

Optimiser le temps de travail par une planification et organisation anticipées

Reporter des observations verbales ou écrites selon l'urgence de la situation

Bloc de compétence n°2 de
la fiche n° 31929 - INTER-
AGIR AVEC BIENTRAITANCE

Modalités d'évaluation et de certification :Epreuves écrites :

Questionnaires à choix multiples (QCM)

Questions à réponse ouverte et courte (QROC)

Epreuve pratiques :

Mise en situation professionnelle reconstitué en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile école

Descriptif des compétences :

Cerner les précautions à prendre en lien avec les conséquences des changements psychologiques et physiologiques du vieillissement et de la dépendance

Cerner les précautions à prendre pour respecter les croyances et les rituels de la personne aidée

Prendre connaissance des particularités socio-culturelles et du fonctionnement familial

Adapter sa communication et ses attitudes en fonction des difficultés ou troubles de la personne

Exploiter les signes d'une situation ressentie comme stressante par la personne aidée ou un proche et la solutionner en sollicitant le bon interlocuteur

Signaler les situations de maltraitance, violence ou abus

Soutenir le noyau familial et le conseiller dans la prise en charge de la personne

Prendre les précautions pour adopter les comportements conciliables avec les valeurs et les obligations du métier

Évaluer les responsabilités et les limites de son intervention au regard d'un problème éthique ou organisationnel

Anticiper sa surcharge mentale et son usure professionnelle

Bloc de compétence n°3 de
la fiche n° 31929 - SOUTENIR
LA PERSONNE AGÉE DANS LA
GESTION DE SON QUOTIDIEN

Modalités d'évaluation et de certification :Epreuves écrites :

Questionnaires à choix multiples (QCM)

Questions à réponse ouverte et courte (QROC)

Epreuve pratiques :

Mise en situation professionnelle reconstitué en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile école

Descriptif des compétences :

Evaluer l'autonomie physique et cognitive de la personne aidée à satisfaire ses besoins fondamentaux

Satisfaire les besoins perturbés de la personne âgée dépendantes

Promouvoir ou préserver les principes d'hygiène de vie

Sélectionner les produits et les techniques de lavage adaptés aux pièces et salissures

Préserver et protéger les matériaux et équipements avant des travaux salissants

Mettre en œuvre les protocoles de bio-nettoyage du cadre de vie et du linge

Adapter les techniques de repassage en fonction des caractéristiques du linge

Mettre en œuvre les protocoles spécifiques lors de situations sanitaires dégradées

Assurer la maintenance de premier niveau des équipements

Entretien et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés

Signaler les dysfonctionnements ou les situations nécessitant l'intervention d'un tiers

INTITULÉ

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°4 de
la fiche n° 31929 -
ACCOMPAGNER LA
PERSONNE AGÉE
COMPENSÉE PHYSIQUEMENT
ET PSYCHIQUEMENT

Modalités d'évaluation et de certification :Epreuves écrites :

Questionnaires à choix multiples (QCM)

Questions à réponse ouverte et courte (QROC)

Epreuve pratiques :

Mise en situation professionnelle reconstitué en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile école

Descriptif des compétences :

Cerner les précautions à prendre pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes de soin

Assurer le confort, la sécurité et l'aide aux activités motrices et aux déplacements

Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour lors du transfert à l'aide d'équipements spécialisés

Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour la toilette, l'habillage et l'élimination dans le respect de l'autonomie

Moduler les techniques culinaires en fonction des pathologies et des régimes alimentaires

Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés lors de l'alimentation et de l'hydratation

Evaluer l'autonomie fonctionnelle de la personne présentant des déficits cognitifs

Cerner les précautions à prendre pour instaurer un climat de confiance et de bien-être de la personne aidée dans son environnement de vie

Prendre en compte les indicateurs psycho-émotifs pour adapter son approche et sa communication

Adapter le plateau repas aux difficultés de la personne aidée

Installer un cadre de travail sécurisant pour favoriser les actes essentiels lors de l'intervention

Proposer des activités occupationnelles et stimulantes

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31929 - ACCOMPAGNER LA PERSONNE AGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE TOTALE ET EN FIN DE VIE</p>	<p>Modalités d'évaluation et de certification :</p> <p><u>Epreuves écrites :</u></p> <p>Questionnaires à choix multiples (QCM)</p> <p>Questions à réponse ouverte et courte (QROC)</p> <p><u>Epreuve pratiques :</u></p> <p>Mise en situation professionnelle reconstitué en appartement pédagogique</p> <p>Mise en situation réelle en domicile école</p> <p>Descriptif des compétences :</p> <p>Cerner les précautions à prendre pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes de soin</p> <p>Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour la toilette dont toilette médicalisée</p> <p>Moduler les techniques culinaires et d'hydratation en fonction des pathologies et des régimes alimentaires</p> <p>Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés lors de l'alimentation et de l'hydratation</p> <p>Cerner les précautions à prendre pour respecter les croyances et traditions de la personne en fin de vie et ses proches</p> <p>Accompagner l'expression des émotions et des sentiments</p> <p>Agir face aux signes d'altération des différents systèmes et de l'agonie</p> <p>Collaborer avec les soignants et les proches aidants</p>

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>1 psychologue du travail</p> <p>2 professionnels du secteur en activité (employeur ou responsable secteur et intervenant)</p> <p>2 formateurs intervenants sur la formation</p>

En contrat de professionnalisation	X	1 psychologue du travail 2 professionnels du secteur en activité (employeur ou responsable secteur et intervenant) 2 formateurs intervenants sur la formation
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	1 psychologue du travail 2 professionnels du secteur en activité (employeur ou responsable secteur et intervenant) 2 formateurs intervenants sur la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V avec effet au 4 mars 2016, jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Forbach]
K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Saint-Avoid]
K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Creutzwald]
K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Thionville]
K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) [Nancy]
K.Léorh : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Metz]
4 rue de la République - 57240 Knutange

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Forbach
Saint AVOID
Creutzwald
Formation mobile sur les bassins d'emploi ayant des besoins
Thionville
Nancy
Metz

Historique de la certification :